



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.
1907/2006

Valvoline™ AXLE OIL 75W90 LS MÉLANGE
HUILE D'ENGRENAGE SYNTHÉTIQUE

Version: 6.0

Date de révision: 22.09.2023

Date d'impression: 22/09/2023

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Valvoline™ AXLE OIL 75W90 LS
MÉLANGE HUILE D'ENGRENAGE SYNTHÉTIQUE

Code du produit : 866904

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Huile pour moteur, engrenages et lubrification.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Ellis Enterprises B.V., an affiliate of Valvoline Global
Operations
Wieldrechtseweg 39
3316 BG Dordrecht
Pays-Bas

Téléphone : +31 (0)78 654 3500 (aux Pays-Bas), ou prendre contact avec
le CSR local

Adresse e-mail de la
personne responsable de
FDS : SDS@valvolineglobal.com

Société : Credimex AG
Untere Gründlistrasse 7
CH-6055 Alpnach
Suisse

Téléphone : Tel +41 41 666 29 49

1.4 Numéro d'appel d'urgence

+1-800-VALVOLINE (+1-800-825-8654), ou appeler le SAMU en composant le 145, +41 1
251 51 51(international)



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.
1907/2006

Valvoline™ AXLE OIL 75W90 LS MÉLANGE
HUILE D'ENGRENAGE SYNTHÉTIQUE

Version: 6.0

Date de révision: 22.09.2023

Date d'impression: 22/09/2023

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Danger à long terme (chronique) pour le
milieu aquatique, Catégorie 3

H412: Nocif pour les organismes aquatiques,
entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Mentions de danger : H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des
effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence : P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à
disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P103 Lire attentivement et bien respecter toutes les
instructions.

Prévention:

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

Élimination:

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation
d'élimination des déchets agréée.

Étiquetage supplémentaire

EUH208 Contient Amines, C10-14-tert-alkyl.
Peut produire une réaction allergique.

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.
1907/2006

Valvoline™ AXLE OIL 75W90 LS MÉLANGE
HUILE D'ENGRENAGE SYNTHÉTIQUE

Version: 6.0

Date de révision: 22.09.2023

Date d'impression: 22/09/2023

le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
LUBRICATING OILS, PETROLEUM, C20-50, HYDROTREATED	72623-87-1 276-738-4 649-483-00-5 01-2119474889-13- xxxx	Asp. Tox. 1; H304	>= 15 - < 25
LUBRICATING OILS, PETROLEUM, C15-30, HYDROTREATED	72623-86-0 276-737-9 649-482-00-X	Asp. Tox. 1; H304	>= 5 - < 10
DI-TERT-BUTYL POLYSULFIDE	68937-96-2 273-103-3 01-2119540515-43- xxxx	Skin Sens. 1B; H317 Aquatic Chronic 3; H412 Limite de concentration spécifique Skin Sens. 1B >= 46 %	>= 2,5 - < 5
Poly Long-chain alkyl methacrylate	Non attribuée	Eye Irrit. 2; H319	>= 1 - < 2,5
(Z)-octadec-9-enylamine, C16-18- (even numbered, saturated and unsaturated)-alkylamines	1213789-63-9 627-034-4 01-2119473797-19- xxxx	Acute Tox. 4; H302 Skin Corr. 1B; H314 Eye Dam. 1; H318 STOT SE 3; H335 (Système respiratoire) STOT RE 2; H373 (Foie, Système immunitaire, Système gastro-	>= 0,1 - < 0,25



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.
1907/2006

Valvoline™ AXLE OIL 75W90 LS MÉLANGE
HUILE D'ENGRENAGE SYNTHÉTIQUE

Version: 6.0

Date de révision: 22.09.2023

Date d'impression: 22/09/2023

		intestinal) Asp. Tox. 1; H304 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410 Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 10 Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique): 10 Estimation de la toxicité aiguë Toxicité aiguë par voie orale: 1.689 mg/kg	
Amines, C10-14-tert-alkyl	Non attribuée 01-2119456798-18	Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 2; H330 Acute Tox. 3; H311 Skin Corr. 1B; H314 Eye Dam. 1; H318 Skin Sens. 1A; H317 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410	>= 0,1 - < 0,25

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : Ne pas laisser la victime sans surveillance.

En cas d'inhalation : En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.
1907/2006

Valvoline™ AXLE OIL 75W90 LS MÉLANGE
HUILE D'ENGRENAGE SYNTHÉTIQUE

Version: 6.0

Date de révision: 22.09.2023

Date d'impression: 22/09/2023

En cas de contact avec les yeux : Enlever les lentilles de contact.
Protéger l'oeil intact.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Aucun symptôme connu ou attendu.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.
Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion dangereux : gaz carbonique et monoxyde de carbone
Oxydes d'azote (NOx)

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.
1907/2006

Valvoline™ AXLE OIL 75W90 LS MÉLANGE
HUILE D'ENGRENAGE SYNTHÉTIQUE

Version: 6.0

Date de révision: 22.09.2023

Date d'impression: 22/09/2023

être éliminés conformément à la réglementation locale en
vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.
Utiliser un équipement de protection individuelle.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine).
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir les rubriques: 7, 8, 11, 12 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Mesures d'hygiène : Pratiques générales d'hygiène industrielle.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.
1907/2006

Valvoline™ AXLE OIL 75W90 LS MÉLANGE
HUILE D'ENGRENAGE SYNTHÉTIQUE

Version: 6.0

Date de révision: 22.09.2023

Date d'impression: 22/09/2023

techniques de sécurité.

Précautions pour le stockage : Pas de matières à signaler spécialement.
en commun

Pour en savoir plus sur la : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé
stabilité du stockage selon les prescriptions.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du : Lunettes de sécurité
visage

Protection des mains

Matériel : néoprène, caoutchouc nitrile
Délai de rupture : ≥ 240 min
Épaisseur du gant : $\geq 0,35$ mm
Directive : L'équipement doit être conforme à l'EN 374

Remarques : Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive 2016/425 (UE) et à la norme EN 374 qui en dérive. Les gants devraient être jetés et remplacés s'il y a le moindre signe de dégradation ou de perméabilité chimique. Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le délai de rupture de la matière qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact. Les données concernant le temps de pénétration/la résistance de la matière sont des valeurs standards! Le temps de pénétration exact / la résistance exacte de la matière seront obtenues du fournisseur de gants de sécurité.

Protection de la peau et du : Vêtement de protection



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.
1907/2006

Valvoline™ AXLE OIL 75W90 LS MÉLANGE
HUILE D'ENGRENAGE SYNTHÉTIQUE

Version: 6.0

Date de révision: 22.09.2023

Date d'impression: 22/09/2023

corps
Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est
normalement nécessaire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: liquide
Couleur	: ambre
Odeur	: huileux
Seuil olfactif	: Donnée non disponible
Point d'écoulement	: < -39 °C
Point/intervalle d'ébullition	: Donnée non disponible
Inflammabilité	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	: Donnée non disponible
Point d'éclair	: 195 °C
Température de décomposition	: Donnée non disponible
pH	: Non applicable
Viscosité	
Viscosité, dynamique	: Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	: env. 106,2 mm ² /s (40 °C)
Solubilité(s)	
Hydrosolubilité	: insoluble



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.
1907/2006

Valvoline™ AXLE OIL 75W90 LS MÉLANGE
HUILE D'ENGRENAGE SYNTHÉTIQUE

Version: 6.0

Date de révision: 22.09.2023

Date d'impression: 22/09/2023

Solubilité dans d'autres solvants : Donnée non disponible

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Donnée non disponible

Pression de vapeur : Donnée non disponible

Densité relative : Donnée non disponible

Densité : env. 0,865 gcm³ (15,6 °C)

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

9.2 Autres informations

Propriétés comburantes : Donnée non disponible

Auto-inflammation : Donnée non disponible

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Pas de dangers particuliers à signaler.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Oxydants forts

10.6 Produits de décomposition dangereux

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.
1907/2006

Valvoline™ AXLE OIL 75W90 LS MÉLANGE
HUILE D'ENGRENAGE SYNTHÉTIQUE

Version: 6.0

Date de révision: 22.09.2023

Date d'impression: 22/09/2023

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: > 20 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: vapeur
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par voie cutanée : Estimation de la toxicité aiguë: > 2.000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Composants:

LUBRICATING OILS, PETROLEUM, C20-50, HYDROTREATED:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5,58 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard
Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation
Remarques: Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 5.000 mg/kg
Remarques: Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.

LUBRICATING OILS, PETROLEUM, C15-30, HYDROTREATED:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5,58 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard
Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation
Remarques: Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 5.000 mg/kg



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.
1907/2006

Valvoline™ AXLE OIL 75W90 LS MÉLANGE
HUILE D'ENGRENAGE SYNTHÉTIQUE

Version: 6.0

Date de révision: 22.09.2023

Date d'impression: 22/09/2023

cutanée

Remarques: **Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.**

DI-TERT-BUTYL POLYSULFIDE:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité orale aiguë
Remarques: Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau
Remarques: Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.

(Z)-octadec-9-enylamine, C16-18-(even numbered, saturated and unsaturated)-alkylamines:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 1.689 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401
Remarques: Les données toxicologiques ont été reprises de produits d'une composition similaire.

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402
Remarques: Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.
Les données toxicologiques ont été reprises de produits d'une composition similaire.

Amines, C10-14-tert-alkyl:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat, mâle et femelle): 612 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401
BPL: oui
Evaluation: Le composant/mélange est modérément toxique après une seule ingestion.

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: vapeur
Méthode: OCDE ligne directrice 403
BPL: oui
Evaluation: Le composant/mélange est hautement toxique après une inhalation de courte durée.

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat, mâle et femelle): 251 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402
BPL: oui



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.
1907/2006

Valvoline™ AXLE OIL 75W90 LS MÉLANGE
HUILE D'ENGRENAGE SYNTHÉTIQUE

Version: 6.0

Date de révision: 22.09.2023

Date d'impression: 22/09/2023

Evaluation: Le composant/mélange est toxique après un
contact cutané unique.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

LUBRICATING OILS, PETROLEUM, C20-50, HYDROTREATED:

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation de la peau

LUBRICATING OILS, PETROLEUM, C15-30, HYDROTREATED:

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation de la peau

DI-TERT-BUTYL POLYSULFIDE:

Résultat : Irritation légère de la peau

(Z)-octadec-9-enylamine, C16-18-(even numbered, saturated and unsaturated)-alkylamines:

Espèce : Lapin
Résultat : Corrosif après 3 minutes à 1 heure d'exposition
Remarques : Les données toxicologiques ont été reprises de produits d'une composition similaire.

Amines, C10-14-tert-alkyl:

Espèce : Lapin
Résultat : Corrosif après 3 minutes à 1 heure d'exposition
BPL : oui

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

LUBRICATING OILS, PETROLEUM, C20-50, HYDROTREATED:

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation des yeux

LUBRICATING OILS, PETROLEUM, C15-30, HYDROTREATED:

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation des yeux



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.
1907/2006

Valvoline™ AXLE OIL 75W90 LS MÉLANGE
HUILE D'ENGRENAGE SYNTHÉTIQUE

Version: 6.0

Date de révision: 22.09.2023

Date d'impression: 22/09/2023

DI-TERT-BUTYL POLYSULFIDE:

Résultat : Légère irritation passagère

Poly Long-chain alkyl methacrylate:

Evaluation : Irritant pour les yeux.

Résultat : Irritant pour les yeux.

(Z)-octadec-9-enylamine, C16-18-(even numbered, saturated and unsaturated)-alkylamines:

Espèce : Lapin

Résultat : Corrosif

Remarques : Les données toxicologiques ont été reprises de produits d'une composition similaire.

Amines, C10-14-tert-alkyl:

Espèce : Lapin

Méthode : Pas d'information disponible.

Résultat : Corrosif

BPL : oui

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Résultat : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

Composants:

LUBRICATING OILS, PETROLEUM, C20-50, HYDROTREATED:

Type de Test : Test de Buehler

Espèce : Cochon d'Inde

Evaluation : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

LUBRICATING OILS, PETROLEUM, C15-30, HYDROTREATED:

Type de Test : Test de Buehler

Espèce : Cochon d'Inde

Evaluation : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.
1907/2006

Valvoline™ AXLE OIL 75W90 LS MÉLANGE
HUILE D'ENGRENAGE SYNTHÉTIQUE

Version: 6.0

Date de révision: 22.09.2023

Date d'impression: 22/09/2023

DI-TERT-BUTYL POLYSULFIDE:

Type de Test : Test de Maximalisation
Espèce : Cochon d'Inde
Evaluation : Le produit est un sensibilisant de la peau, sous-catégorie 1B.
Méthode : OCDE ligne directrice 406

(Z)-octadec-9-enylamine, C16-18-(even numbered, saturated and unsaturated)-alkylamines:

Evaluation : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.
Remarques : Les données toxicologiques ont été reprises de produits d'une composition similaire.

Amines, C10-14-tert-alkyl:

Type de Test : Test de Buehler
Voies d'exposition : Dermale
Espèce : Cochon d'Inde
Evaluation : Le produit est un sensibilisant de la peau, sous-catégorie 1A.
Méthode : Test de Buehler
BPL : oui

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

DI-TERT-BUTYL POLYSULFIDE:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: test in vitro
Résultat: Des résultats positifs ont été obtenus dans certains tests in vitro.

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test du micronoyau
Espèce: Souris
Type de cellule: Moelle osseuse
Méthode: OCDE ligne directrice 474
Résultat: négatif

(Z)-octadec-9-enylamine, C16-18-(even numbered, saturated and unsaturated)-alkylamines:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de Ames
Système d'essais: Salmonella typhimurium
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Résultat: négatif



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.
1907/2006

Valvoline™ AXLE OIL 75W90 LS MÉLANGE
HUILE D'ENGRENAGE SYNTHÉTIQUE

Version: 6.0

Date de révision: 22.09.2023

Date d'impression: 22/09/2023

Remarques: Les données toxicologiques ont été reprises de produits d'une composition similaire.

Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

LUBRICATING OILS, PETROLEUM, C20-50, HYDROTREATED:

Cancérogénicité - Evaluation : Classifié sur la base du contenu en DMSO < 3% (Règlement (CE) 1272/2008, annexe VI, partie 3, note L)

Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

(Z)-octadec-9-enylamine, C16-18-(even numbered, saturated and unsaturated)-alkylamines:

Voies d'exposition	: Inhalation
Organes cibles	: Voies respiratoires
Evaluation	: La substance ou le mélange est classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique, catégorie 3 avec irritation des voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

(Z)-octadec-9-enylamine, C16-18-(even numbered, saturated and unsaturated)-alkylamines:

Voies d'exposition	: Ingestion
Organes cibles	: Foie, Système immunitaire, Système gastro-intestinal
Evaluation	: La substance ou le mélange est classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée, catégorie 2.

Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.
1907/2006

Valvoline™ AXLE OIL 75W90 LS MÉLANGE
HUILE D'ENGRENAGE SYNTHÉTIQUE

Version: 6.0

Date de révision: 22.09.2023

Date d'impression: 22/09/2023

Composants:

LUBRICATING OILS, PETROLEUM, C20-50, HYDROTREATED:

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

LUBRICATING OILS, PETROLEUM, C15-30, HYDROTREATED:

La substance ou le mélange est connu pour provoquer un risque de toxicité par aspiration chez l'homme ou doit être considéré comme s'il présentait un risque de toxicité par aspiration chez l'homme.

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

(Z)-octadec-9-enylamine, C16-18-(even numbered, saturated and unsaturated)-alkylamines:

La substance ou le mélange est connu pour provoquer un risque de toxicité par aspiration chez l'homme ou doit être considéré comme s'il présentait un risque de toxicité par aspiration chez l'homme.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Information supplémentaire

Produit:

Remarques : Donnée non disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

LUBRICATING OILS, PETROLEUM, C20-50, HYDROTREATED:

Toxicité pour les poissons : LL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 100



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.
1907/2006

Valvoline™ AXLE OIL 75W90 LS MÉLANGE
HUILE D'ENGRENAGE SYNTHÉTIQUE

Version: 6.0

Date de révision: 22.09.2023

Date d'impression: 22/09/2023

mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Type de Test: Essai en statique

Substance d'essai: WAF

Méthode: OCDE ligne directrice 203

Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité

Toxicité pour la daphnie et
les autres invertébrés
aquatiques

: EL50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 10.000 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Type de Test: Essai en statique

Substance d'essai: WAF

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les
algues/plantes aquatiques

: NOEL (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): >= 100 mg/l

Point final: Inhibition de la croissance

Durée d'exposition: 72 h

Type de Test: Essai en statique

Substance d'essai: WAF

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les poissons
(Toxicité chronique)

: NOELR: >= 1.000 mg/l

Durée d'exposition: 14 jr

Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)

Toxicité pour la daphnie et
les autres invertébrés
aquatiques (Toxicité
chronique)

: NOEL: 10 mg/l

Durée d'exposition: 21 jr

Espèce: Daphnia (Daphnie)

Substance d'essai: WAF

Méthode: OCDE Ligne directrice 211

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu
aquatique

: Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité chronique pour le
milieu aquatique

: Non classé sur la base des informations disponibles.

LUBRICATING OILS, PETROLEUM, C15-30, HYDROTREATED:

Toxicité pour les poissons

: LL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 100 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Type de Test: Essai en statique

Substance d'essai: WAF

Méthode: OCDE ligne directrice 203



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.
1907/2006

Valvoline™ AXLE OIL 75W90 LS MÉLANGE
HUILE D'ENGRENAGE SYNTHÉTIQUE

Version: 6.0

Date de révision: 22.09.2023

Date d'impression: 22/09/2023

Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité

- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : EL50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 10.000 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: WAF
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : NOEL (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): >= 100 mg/l
Point final: Inhibition de la croissance
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: WAF
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
- Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOELR: Calculés >= 1.000 mg/l
Durée d'exposition: 14 jr
Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEL: 10 mg/l
Durée d'exposition: 21 jr
Espèce: Daphnia (Daphnie)
Substance d'essai: WAF
Méthode: OCDE Ligne directrice 211

Évaluation Ecotoxicologique

- Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Non classé sur la base des informations disponibles.
- Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Non classé sur la base des informations disponibles.

DI-TERT-BUTYL POLYSULFIDE:

Évaluation Ecotoxicologique

- Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Nocif pour les organismes aquatiques.
- Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.
1907/2006

Valvoline™ AXLE OIL 75W90 LS MÉLANGE
HUILE D'ENGRENAGE SYNTHÉTIQUE

Version: 6.0

Date de révision: 22.09.2023

Date d'impression: 22/09/2023

Toxicité chronique pour le milieu aquatique Catégorie 3; Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long t

Poly Long-chain alkyl methacrylate:

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Non classé sur la base des informations disponibles.

(Z)-octadec-9-enylamine, C16-18-(even numbered, saturated and unsaturated)-alkylamines:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Poisson): évalué 0,06 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Remarques: Les données toxicologiques ont été reprises de produits d'une composition similaire.

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 0,98 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en statique
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
Remarques: Les données toxicologiques ont été reprises de produits d'une composition similaire.

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Desmodesmus subspicatus (Algue verte)): 0,083 mg/l
Point final: Inhibition de la croissance
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Essai en statique
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Remarques: Les données toxicologiques ont été reprises de produits d'une composition similaire.

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique) : 10

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique) : 10

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Très toxique pour les organismes aquatiques.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.
1907/2006

Valvoline™ AXLE OIL 75W90 LS MÉLANGE
HUILE D'ENGRENAGE SYNTHÉTIQUE

Version: 6.0

Date de révision: 22.09.2023

Date d'impression: 22/09/2023

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Amines, C10-14-tert-alkyl:

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Très toxique pour les organismes aquatiques.

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique Catégorie 1; Très toxique pour les organismes aquatiques.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique Catégorie 1; Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:

LUBRICATING OILS, PETROLEUM, C20-50, HYDROTREATED:

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.
Biodégradation: 2 - 4 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: OCDE Ligne directrice 301 B

LUBRICATING OILS, PETROLEUM, C15-30, HYDROTREATED:

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.
Biodégradation: 2 - 4 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: OCDE Ligne directrice 301 B

DI-TERT-BUTYL POLYSULFIDE:

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.
Biodégradation: 13 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: OCDE Ligne directrice 301 B

(Z)-octadec-9-enylamine, C16-18-(even numbered, saturated and unsaturated)-alkylamines:



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.
1907/2006

Valvoline™ AXLE OIL 75W90 LS MÉLANGE
HUILE D'ENGRENAGE SYNTHÉTIQUE

Version: 6.0

Date de révision: 22.09.2023

Date d'impression: 22/09/2023

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 66 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: Règlement (CE) n° 440/2008, annexe, C.4-C
Remarques: Les données toxicologiques ont été reprises de produits d'une composition similaire.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

(Z)-octadec-9-enylamine, C16-18-(even numbered, saturated and unsaturated)-alkylamines:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: évalué 6 - 8

Amines, C10-14-tert-alkyl:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 2,9 (20 °C)

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.7 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique : Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.
1907/2006

Valvoline™ AXLE OIL 75W90 LS MÉLANGE
HUILE D'ENGRENAGE SYNTHÉTIQUE

Version: 6.0

Date de révision: 22.09.2023

Date d'impression: 22/09/2023

supplémentaire

l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.
Toxique pour les organismes aquatiques.
Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADN : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
ADR : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
RID : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IMDG : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IATA_P : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADN : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
ADR : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
RID : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IMDG : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IATA_P : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADN : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
ADR : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
RID : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IMDG : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IATA_P : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.
1907/2006

Valvoline™ AXLE OIL 75W90 LS MÉLANGE
HUILE D'ENGRENAGE SYNTHÉTIQUE

Version: 6.0

Date de révision: 22.09.2023

Date d'impression: 22/09/2023

14.4 Groupe d'emballage

ADN	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
ADR	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
RID	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IMDG	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IATA (Cargo)	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IATA_P (Passager)	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Les descriptions des produits dangereux (lorsque indiquées ci-dessus) peuvent ne pas indiquer la quantité, l'utilisation finale ou les exceptions particulières à certaines régions qui peuvent s'appliquer. Consultez les documents d'expédition pour avoir accès aux descriptions propres à l'expédition.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59) : Non applicable

Ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs
Le seuil quantitatif selon l'ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs (OPAM 814.012) : Non applicable

Ordonnance sur la protection des eaux (OEaux 814.201)
Classe de pollution de l'eau : Classe B

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TCSI	:	Listé ou en conformité avec l'inventaire
TSCA	:	Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.
1907/2006

Valvoline™ AXLE OIL 75W90 LS MÉLANGE
HUILE D'ENGRENAGE SYNTHÉTIQUE

Version: 6.0

Date de révision: 22.09.2023

Date d'impression: 22/09/2023

AIIC	: N'est pas en conformité avec l'inventaire
DSL	: Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS
ENCS	: N'est pas en conformité avec l'inventaire
KECI	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
PICCS	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
IECSC	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
NZIoC	: N'est pas en conformité avec l'inventaire

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Donnée non disponible

Inventaires

AIIC (Australie), LIS (Canada), IECSC (Chine), REACH (Union Européenne), ENCS (Japon) ISHL (Japon), KECI (Corée), NZIoC (Nouvelle-Zélande), PICCS (Philippines), TCSI (Taiwan), TECI (Thaïlande), TSCA (USA)

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

H302	: Nocif en cas d'ingestion.
H304	: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H311	: Toxique par contact cutané.
H314	: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317	: Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	: Provoque de graves lésions des yeux.
H319	: Provoque une sévère irritation des yeux.
H330	: Mortel par inhalation.
H335	: Peut irriter les voies respiratoires.
H373	: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion.
H400	: Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.
1907/2006

Valvoline™ AXLE OIL 75W90 LS MÉLANGE
HUILE D'ENGRENAGE SYNTHÉTIQUE

Version: 6.0

Date de révision: 22.09.2023

Date d'impression: 22/09/2023

néfastes à long terme.

Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox.	: Toxicité aiguë
Aquatic Acute	: Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique
Aquatic Chronic	: Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique
Asp. Tox.	: Danger par aspiration
Eye Dam.	: Lésions oculaires graves
Eye Irrit.	: Irritation oculaire
Skin Corr.	: Corrosion cutanée
Skin Sens.	: Sensibilisation cutanée
STOT RE	: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée
STOT SE	: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.
1907/2006

Valvoline™ AXLE OIL 75W90 LS MÉLANGE
HUILE D'ENGRENAGE SYNTHÉTIQUE

Version: 6.0

Date de révision: 22.09.2023

Date d'impression: 22/09/2023

décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

Informations internes : R0517032

Classification du mélange:

Aquatic Chronic 3

H412

Procédure de classification:

Sur la base de données ou de
l'évaluation des produits

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

CH / FR